



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Règlementation des études

Question écrite n° 38099

Texte de la question

M Gerard Welzer attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur l'enseignement des technologies nouvelles pénalisées par la diminution globale et massive des horaires qui lui sont imparties. Il lui rappelle aussi que les crédits de fonctionnement ont subi dans le dernier budget une baisse de 10 p 100, soit 6,7 en moins par rapport à 1986. Il lui demande, étant donné l'atout que constitue l'enseignement des technologies nouvelles dans la perspective notamment de l'objectif de 80 p 100 d'une classe d'âge devant obtenir le baccalauréat, de prendre des mesures fixant un effectif maximal par classe et d'augmenter les crédits en personnel et matériel.

Données clés

Auteur : [M. Welzer Gérard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38099

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1234